

Avis de Soutenance

Madame Aurore DI LIBERTO

Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les paysages ruraux du nord de l'empire romain. Analyse du parcellaire antique dans les Hauts-de-France et les régions nord-ouest de l'Europe.

dirigés par Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE

Soutenance prévue le **jeudi 27 octobre 2022** à 14h00

Lieu : Université de Lille- SHS Domaine universitaire du "Pont de Bois" 59653 Villeneuve d'Ascq

Salle : Ecole Doctorale : Salle des Colloques, Maison de la recherche

Composition du jury proposé

Mme Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE	Université de Lille	Directrice de thèse
Mme Sabine LEFEBVRE	Université de Bourgogne	Rapporteuse
M. Wim DE CLERCQ	Université de Gand	Rapporteur
M. Pierre NOUVEL	Université de Bourgogne	Examineur
M. Gaël LÉON	INRAP	Examineur
M. Michael FULFORD	Université de Reading	Co-directeur de thèse

Mots-clés : celtes, parcellaire, âge du fer, romains, gaulois, Bretagne

Résumé :

En soumettant les hommes, Rome a également adapté les paysages à son nouvel ordre. Portant sur ce phénomène, le projet de thèse a pour objectif la restitution des paysages ruraux du nord de l'Empire, à travers l'analyse des trames parcellaires et viaires créées par les Romains. Si le parcellaire imposé dans le Bassin méditerranéen est sous la forme d'un carroyage rigoureux, selon la définition, dénommé centuriation ou cadastration, on ne sait s'il est appliqué de façon aussi systématique aux marges de l'Empire. Il est possible que ce soit le cas, par exemple autour de Cassel (Nord), mais il est probable qu'ailleurs, dans les régions d'Angleterre, notamment, les parcellaires romains adaptent, rectifient, étendent une organisation gauloise du paysage. La connaissance sur le parcellaire antique s'établit de manière régressive, c'est-à-dire grâce à la rémanence que les marques antiques ont imprimé dans le paysage jusqu'aux époques moderne et contemporaine. Ces marqueurs du paysage (fossés, chemins) sont également révélés par l'archéologie préventive et demeurent sous-exploités. Grâce à un Système d'Information Géographique (SIG), et au filtrage numérique appliqué aux cartes topographiques, aux images satellitaires et aux plans cadastraux du XIXe siècle, il est possible de restituer les paysages agricoles anciens. Ainsi, l'occupation et l'exploitation du sol, l'emprise de Rome sur nos régions seront des phénomènes historiques pleinement appréhendés.